

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2011 – 20h30

Présents : M.J DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. BRUNEAU, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. DEYROLLE, N. FAUCOND, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, G. NAUD, E. RAVAUD

Excusés : F. LAUNAY, B. RAUD
Secrétaire : P. ANGIBAUD

Convocation : 4 janvier 2011

Groupe de travail Accessibilité Bâtiments Communaux

Le Conseil Municipal désigne : Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE, Messieurs Marc CHIFFOLEAU, Florent CORTET, François DENIS, Nicolas DEYROLLE et Nicolas GARBOWSKI pour participer à l'élaboration du diagnostic accessibilité des bâtiments communaux.

Groupe de travail Aménagement du Centre Bourg

Le Conseil Municipal désigne : Mesdames Marie-Josèphe DUPONT, Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE, Gisèle VAILLANT et Nathalie FAUCOND, Messieurs Richard NOUNTCHONGOUÉ, Frédéric LAUNAY, Marc CHIFFOLEAU et Florent CORTET en tant que membres du groupe de travail chargé des études Aménagement du Centre Bourg.

Travaux Bâtiments communaux

Le Conseil Municipal désigne les membres du groupe de travail chargé d'accompagner l'architecte retenu pour les travaux de rénovation du local commercial, du bâtiment place Sainte-Thérèse et de la Basse Noë ; Mesdames Marie-Josèphe DUPONT, Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE et Evelyne RAVAUD ainsi que Messieurs Samuel DELAUNAY, Richard NOUNTCHONGOUÉ, Frédéric LAUNAY, Marc BRUNEAU et Olivier NAUD sont nommés dans ce groupe de travail.

Choix du bureau d'études pour Aménagement du Centre Bourg

Madame le Maire fait part des conclusions de la commission d'adjudication suite à l'examen des offres remises pour la maîtrise d'œuvre des aménagements du Centre Bourg.

Cinq bureaux d'études ont soumissionné et trois ont été auditionnés par la commission d'adjudication.

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir la candidature du groupement ECR Environnement, Atelier 360° et 6^{ème} rue pour un montant d'honoraires de 26 730,00 euros HT, le coût d'objectif étant fixé à 286 000 euros HT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le Cabinet ECR Environnement, Atelier 360° et 6^{ème} rue et charge Madame Le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

Avenant Marché travaux PAVC 2010

Madame Fabienne ESMANGART de BOURNONVILLE propose au Conseil Municipal un avenant au marché de travaux passé avec l'entreprise SAUVETRE pour la réalisation du PAVC 2010.

En effet, des travaux supplémentaires sont à envisager au Moulinier afin de buser la totalité d'un exutoire d'eaux pluviales. Ces travaux sont estimés à 2 220,00 euros HT.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'avenant proposé et autorise Madame le Maire ou un Adjoint à signer les pièces à intervenir.

Chantier de jeunes bénévoles

Madame le Maire donne un compte-rendu d'une réunion organisée par le Pays de Grandlieu Machecoul et Logne sur l'organisation des chantiers de jeunes bénévoles.

Après projection d'un film présentant les chantiers de jeunes bénévoles, le Conseil Municipal décide de s'engager dans cette démarche, notamment en vue d'organiser un chantier pour la remise en état des murs périphériques du Manoir de la Touche.

Monsieur Samuel DELAUNAY serait l' élu référent sur ce projet, le syndicat de Pays de Grandlieu pouvant apporter son soutien au montage du dossier.

Des contacts seront pris avec les bénévoles afin de s'assurer une aide technique.

Les délais de préparation sont relativement courts pour un démarrage à l'été 2011, aussi, une réunion de présentation aux divers partenaires sera organisée fin janvier, début février.

Convention Conseil Général de Loire Atlantique

Dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour de l'Egonnière, la commune a accepté la maîtrise d'ouvrage pour la démolition des immeubles gênant la visibilité dans le carrefour.

S'agissant de voies départementales (RD63 et 65) le Conseil Général de Loire Atlantique propose une convention fixant les modalités d'une participation financière du département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention proposée, l'aide du Conseil Général s'établira à 4 757,84 euros correspondant aux devis de travaux et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les documents à intervenir.

Installation d'un médecin

Madame le Maire informe des démarches entreprises pour l'installation d'un médecin sur la commune.

Etude zone Développement Eolien

Le Conseil Général a adressé un courrier suite à la décision de novembre dernier, une réunion publique étant prévue le 3 février 2011, le Conseil Municipal prendra une décision définitive lors de sa réunion du 7 février prochain.

Personnel communal

La situation du secrétariat de la mairie est évoquée, la commission Personnel Communal fera des propositions pour la réunion de février. Le secrétariat reste fermé au Public l'après midi jusqu'au 7 février prochain.

Téléthon 2010

Monsieur Richard Nountchongoué informe qu'un don de 2 370,00 euros a été remis par le Comité de la Limouzinière à l'A.F.M

Prochaine réunion le 7 février 2011 à 20h30